

Mise au concours

En raison du départ à la retraite du titulaire au terme de l'année scolaire 2017-2018, le SAEN recherche son futur

Président¹

Mission

Le président est le porte-parole du SAEN.

- il exerce son activité en collaboration avec les membres du Comité cantonal (CC) qu'il préside;
- il assume la coordination et la cohérence des prises de position du SAEN;
- il œuvre au maintien de l'union du SAEN;
- il assure ou organise la défense des intérêts des membres;
- il veille à la transmission de l'information au sein du SAEN sur la politique et les activités externes et internes;
- il maintient un contact suivi avec les autres syndicats et associations du personnel de l'État;
- il assume la représentation du SAEN auprès des instances politiques, ainsi qu'auprès des associations du SER et de l'IE-BEJUNE;
- il représente le SAEN dans des commissions et organismes officiels, corporatifs et privés sur décision du CC;
- il rend compte de ses activités au CC.

Exigences

- Être membre du SAEN.
- Bonne connaissance et intérêt prononcé pour l'actualité syndicale et pédagogique.
- Maîtrise des outils informatiques usuels (traitement de texte et courriel).
- Entregent et enthousiasme.

Conditions de travail

- Large autonomie.
- Activité variée.
- Ambiance de travail agréable et conviviale.
- Contacts enrichissants.
- Allègement conséquent de la charge d'enseignement (env. 30 à 40 %).

Entrée en fonction

1er août 2018 pour le début de l'année scolaire 2018-2019.

Possibilité d'introduction au cours du 2e semestre 2017-2018.

Comment postuler?

Si vous correspondez à ces conditions et désirez rejoindre une équipe dynamique au service des enseignants de l'école neuchâteloise, alors n'hésitez pas, adressez votre postulation par écrit jusqu'au 20 avril 2017 à M. Pierre Graber, président du SAEN, Ch. des Pommiers 35d, 2022 Bevaix ou à l'adresse électronique: pierre.graber@saen.ch.

Davantage d'informations?

Contactez M. Pierre Graber (078 634 48 49).

Cahier des charges disponible sur le site du syndicat.



¹ Le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Quand le courage du rêve mène à la réussite

Trois ans après le choc du 9 février 2014, la première échéance électorale de l'année a livré son verdict, qui sera abordé selon trois axes. Évidemment, c'est certainement plus complexe que cela, mais les enseignements à en tirer semblent porteurs d'espoir pour l'évolution de nos combats syndicaux.

.....
Pierre Graber, président du SAEN



Tant pour le référendum contre la RIE III que pour l'initiative des deux hôpitaux, la seule analyse des forces en présence, financière dans le premier cas, démographique dans le second, semblait livrer son verdict inéluctable. Et pourtant...

Peu importe ici que notre camp ait été vainqueur ou non. Ce qui nous intéresse, c'est la leçon à en tirer. Il est ainsi manifeste que la détermination et la volonté de David ont vaincu la tranquille assurance de Goliath. Classique!

Souvenons-nous-en dans les semaines qui viennent! Comme la mobilisation citoyenne a finalement surpassé l'audience achetée à coup de millions par les milieux économiques, notre mobilisation, notre vote éclairé peuvent renverser d'apparentes majorités parlementaires hostiles.

Transcender les particularismes

La question hospitalière a profondément divisé la population neuchâteloise. S'il est évidemment légitime que l'équité soit respectée entre citoyens des divers districts ou localités, il est tout aussi essentiel que la défense d'intérêts particuliers ne prime pas sur l'intérêt général.

Comme enseignants, nous sommes bien placés pour observer les dégâts découlant de l'autonomie réclamée par les régions dans la gestion de l'école. Sans citer d'exemples, qui prétend encore que les élèves de tel centre ont accès aux mêmes prestations que ceux de tel autre?

Dans un canton comptant moins de la moitié d'habitants que l'agglomération lausannoise, on ne peut pourtant s'offrir le luxe de gaspiller les ressources. Si Neuchâtel a l'école la moins chère du pays, il est aussi le canton dans lequel la part des rémunérations des enseignants est la

plus faible dans la masse des salaires attribués à l'éducation¹! Le double pilotage (cantonal et régional, voire communal) y est probablement pour quelque chose, mais n'explique pas tout.

Voilà qui nous conduit à une conclusion logique: adaptons nos ambitions à nos moyens! Or, depuis de très nombreuses années, Neuchâtel se veut à la pointe en tout domaine; l'enseignement ne fait pas exception. Comme les crises économiques successives sont passées par là, les moyens sont toujours insuffisants pour une mise en œuvre décente de quantités de projets, au prix de la santé des enseignants. (Cet aspect est illustré dans les pages suivantes.)

Aux urnes, citoyens!

Maintenant que les votations du 12 février ont démontré que la mobilisation de citoyens résolus paie, il n'y a donc qu'à en tirer la leçon. Participons en masse aux élections cantonales du 2 avril! Notre détermination peut bousculer les équilibres et influencer directement nos futures conditions de travail, puisque c'est le parlement qui dicte en grande partie ses conditions au gouvernement. Les listes étant désormais connues, nous allons examiner les votes et sonder les candidats pour vous aider à choisir celles et ceux qui relayeront au mieux nos préoccupations. Ce serait trop bête d'avoir fait la grève, assumé une retenue salariale... pour donner sans combattre le pouvoir aux pourfendeurs du service public ou aux néolibéraux forcenés!

.....
¹ plus d'un quart des salaires attribués à l'éducation n'est pas versé à des enseignants (trois fois plus que dans le Jura).

Enseignement du Français à l'école secondaire: un scandale durable

Quarante ans que ça dure: la volonté de formateurs étroits d'esprit de faire entrer la langue de Corneille et de Pascal dans le moule scolaire des 11-15 ans fait toujours autant de dégâts. Pourquoi n'a-t-on toujours pas compris que la langue maternelle ne se limite pas à un objet d'études ou à un outil de communication?

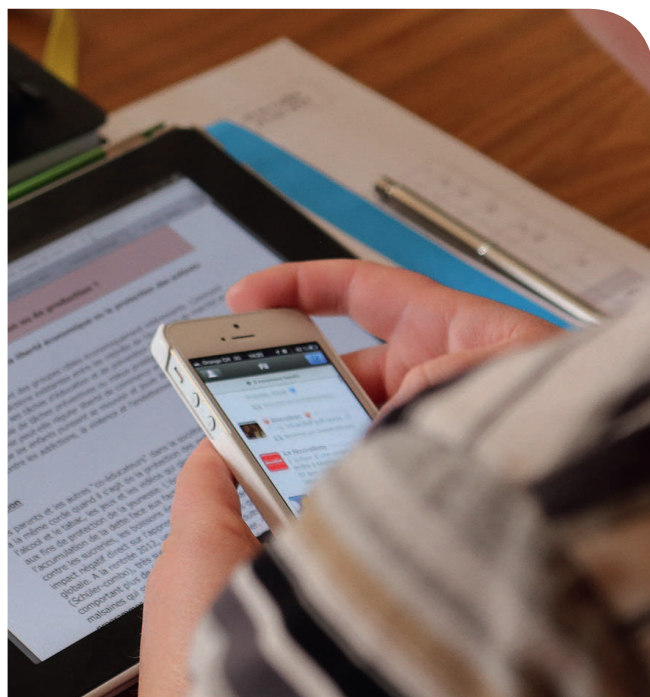
John Vuillaume

Plus on désire coller à l'utilisation courante de la langue, posologie de médicaments, slogans publicitaires, jargons de politiciens ou de journalistes pas toujours enclins à respecter à tout prix un minimum syntaxique, plus l'efficacité de l'enseignement du Français est réduite.

À l'heure des tablettes numériques, des smartphones, des blogs et des réseaux sociaux, certains profs de Français se sentent obligés de faire une place au langage SMS dans leurs cours: au bûcher l'orthographe, l'élégance du style, la poésie! Place à la crasse médiatique, l'inculture assumée, la soumission à la vulgarité et à l'incapacité de s'exprimer verbalement. Place à la violence physique, pendant bien connu de l'indigence en expression orale; laissons nos jeunes dans le brouet culturel de leur époque, sans les capacités nécessaires à leur élévation intellectuelle!

Cela fait donc longtemps que le Français, en tant que discipline scolaire, est sous le feu des intérêts marchands, ce qui se traduit par un abaissement du niveau culturel des enseignements. Il faut accompagner la société de consommation et la langue ne doit en aucun cas servir d'arme de résistance face à un projet qui vise une individualisation des désirs de consommation pour que l'individu devienne finalement le prisonnier de ses propres besoins qu'on lui aura appris à considérer comme indispensables. Sus à la poésie, à la lecture de textes subtils comportant plusieurs niveaux de compréhension, au développement de l'esprit critique autre que celui du consommateur averti, capable de faire son choix dans les gammes de produits disponibles sur le marché!

Jeter la pierre aux collègues qui se laissent piéger par une approche absurde et consumériste de l'enseignement de notre magnifique langue française serait injuste, tant les pressions sont fortes pour appliquer des programmes dans l'air du temps, profondément en-



nuyeux, à grand renfort de fiches lacunaires, de listes de vocabulaire, d'exercices grammaticaux colorés et bourrés d'acronymes, de réflexions «métapédagogiques» censées amener les enfants à appréhender leurs propres processus cognitifs les conduisant à apprendre... Mais l'essentiel est ailleurs.

La langue écrite permet de dépasser notre condition, de nous interroger sur notre passé, de nous confronter à d'autres expériences de vie, de comprendre les enjeux du présent, de nous projeter dans l'avenir, de nous ouvrir finement aux autres.

La langue orale est celle des palabres, des débats, des échanges de points de vue, du choc des opinions, de l'argumentation, de l'ouverture aux autres, de l'amour et des sentiments.



© Gianni Ghiringhelli

En territoire francophone, le Français n'est pas une branche scolaire comme les autres. Ce qui me frappe, moi qui enseigne dans un lycée depuis une vingtaine d'années, c'est une incapacité nouvelle des élèves de 1^{re} année à s'appuyer sur la connaissance de la langue pour développer une argumentation. On ne leur a jamais appris à penser et leur incompétence est de plus en plus flagrante en lecture qui se limite souvent au simple déchiffrement. Ils ne savent plus repérer que quelques informations dans un texte, mais impossible pour eux de détecter un ton ironique, un trait d'esprit ou de lire un peu entre les lignes.

Ce sont les dimensions politique et littéraire de la langue française qui semblent avoir été de plus en plus sacrifiées au cycle 3. C'est peu dire que cette évolution est inquiétante. Une simple prise de conscience ne sera pas suffisante pour enrayer le phénomène. En effet, ce sont les collègues qui appliquent le plus scrupuleusement possible le programme de 11^e qui forment le moins bien leurs élèves et futurs lycéens. Comment convaincre que le cocktail lecture/écriture est celui qu'il faut servir à nos chères têtes blondes, mêmes jeunes? Il me semble qu'une simple inversion de perspective permettrait déjà une nette amélioration. Partir du quotidien linguistique des élèves pour les faire lire et écrire est le meilleur moyen de les faire stagner. Au contraire, il faut lire avec eux de bons articles de journaux ou de magazines, accessibles, mais exigeants, des extraits de grands auteurs littéraires comme Maupassant qui peuvent déjà être étudiés à l'école obligatoire. Il faut préparer les lectures et les rédactions en fixant un cadre et des contenus mobilisables par les élèves. Les laisser moisir dans leurs marigots personnels est contre-productif, n'oublions jamais que c'est notre confrontation avec les textes de grands écrivains, de penseurs ou de chercheurs qui va nous faire progresser, jeunes et moins jeunes, pour nous amener à nous débarrasser de nos coquilles pour cheminer librement sur les chemins de la connaissance.

Les travers que je dénonce ne sont pas nouveaux: ils existaient déjà quand j'étais moi-même écolier à l'école secondaire! Leur pérennité interpelle: il est temps d'adopter les bonnes priorités.

«Manger, la mécanique du ventre»

Le Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel propose jusqu'en novembre prochain une exposition en forme de voyage à travers le corps humain. «Manger, la mécanique du ventre» veut redonner ses lettres de noblesse à un processus dont les bruits et les résultats, de la bouche à l'anus, sont souvent mésestimés.

Que met-on dans son assiette et comment notre organisme parvient-il à en extraire les nutriments? Sommes-nous vraiment gouvernés par notre microbiote? Et quelle est l'utilité des estomacs multiples des ruminants? Si la digestion reste un processus interne, les choix alimentaires en disent long sur notre rapport à l'environnement.

Rythmée par les créations musicales des Petits Chanteurs à la Gueule de Bois, l'exposition questionne et place dans une nouvelle perspective un acte quotidien qui se révèle moins anodin qu'il n'y paraît.

L'exposition est ouverte du mardi au dimanche et propose une programmation culturelle et gustative (films, ateliers de cuisine, ateliers pour enfants, etc.) Des cahiers d'activités sont disponibles pour les classes, des cycles 1 à 3. www.museum-neuchatel.ch (com./réd.)



On n'a peut-être pas de fric, mais on fait comme si...

C'est une tradition bien établie. Au Département de l'éducation et de la famille (DEF), comme auparavant au DECS, au DIPAC ou au DIP, on se veut à la pointe en matière de pédagogie. Systématiquement, chaque chef de département veut afficher le dynamisme de ses services. Pour illustrer le phénomène, législature après législature, des réformes de toutes sortes sont lancées.

Pierre Graber

Imaginer un département où l'ambition se limiterait à assurer le bon fonctionnement du système éducatif n'est pas envisageable. Question de prestige... Les politiciens ne sont d'ailleurs pas les seuls à animer le mouvement; dans tous les services, des cadres se démènent pour se montrer créatifs et inventer de nouveaux dispositifs que l'on mettra en œuvre dès que possible.

Si l'on a de la chance, les syndicats seront consultés, parfois associés aux divers groupes de pilotage. Cela permettra peut-être d'éviter des échecs cuisants, mais c'est loin de garantir le succès.

C'est que, systématiquement, les coûts de l'installation des réformes sont sous-évalués; question de tactique politique. En effet, si on lui présentait les vrais coûts, le parlement risquerait de bloquer le processus!

Et, périodiquement, on entend des autorités déplorer le conservatisme des enseignants, leur inertie, voire leur blocage face à des avancées pédagogiques pourtant prometteuses.

Le corps enseignant a de la mémoire. Au fil des années, les réformes mises en place sont toujours plus radicales et, paradoxalement, les moyens mis à disposition pour les installer inversement proportionnels.

Oh, il n'y a pas forcément de volonté de déstabiliser les enseignants, mais la conjoncture fait que le département de l'éducation doit toujours plus se serrer la ceinture, alors précisément qu'il lui faudrait des moyens accrus pour mener à bien la mutation de l'école neuchâteloise.

Que faire alors? Renoncer? Jamais! De quoi les responsables auraient-ils l'air?

Dans plusieurs dossiers, le train des réformes va pour tout dans le mur si on laisse faire.

Le manque de moyens amènera à dénaturer complètement la réforme du cycle 3. Dans l'important dossier de l'évaluation des compétences des élèves (lire pages suivantes), après les remous vécus en 1re et 2e années,



© Gianni Chinghelli

l'absence de moyens d'accompagnement empêchera de recueillir l'adhésion des enseignants du cycle 2... et on ne parle même pas du demi-cycle 7/8 ou du cycle 3! Neuchâtel ne peut plus être un canton innovateur, exemplaire, tout en étant celui qui dépense le moins. Dans la formation comme dans d'autres domaines, on n'a plus rien sans rien!

Si le maintien de la qualité du système de formation n'est plus une priorité, il ne faudra pas s'étonner de voir les familles choisir les cantons voisins pour s'y installer!

Les défis de l'évaluation des compétences des élèves

Un tournant a été pris le 18 août 2014 avec l'Arrêté du Conseil d'État concernant l'évaluation des apprentissages de l'élève dans le cycle 1. S'il y est avant tout question de la forme, des différents supports utilisés, de la fréquence des carnets ou de la signification des codes, ce qui a changé fondamentalement, c'est la philosophie même. On passe de l'évaluation des connaissances à l'évaluation des compétences comme le demande le Plan d'études romand (PER).

.....
Brigitte Tisserand

L'année passée, j'ai suivi une conférence de M. Jean-Marie De Ketele, professeur émérite UCL (Belgique) et titulaire de la Chaire UNESCO en Sciences de l'Éducation organisée par le Service de l'enseignement obligatoire (SEO)¹. À l'écoute de son exposé, j'ai pris conscience de l'ampleur de la tâche. Il s'agit en fait d'une véritable révolution de l'évaluation, au même titre - voire au-delà - que l'appréciation du travail de l'élève (ATE) que j'ai connue en débutant dans le métier. Bref, il s'agit de repenser complètement notre façon d'évaluer.

Apprendre à observer

Côté enseignants, il va falloir passer de la situation de test avec feuille de papier, contrôlant essentiellement des connaissances ou des techniques apprises plus ou moins par cœur, à l'observation de stratégies et à la collecte de traces des progressions des élèves.

En théorie, ça semble évident et facile, chacun de nous observe en permanence ses élèves afin de réajuster son enseignement et de permettre à chacun de progresser et d'atteindre les objectifs fixés.

En pratique, cela s'avère nettement moins évident. Observer est une chose, en conserver une trace à présenter aux parents lors de l'entretien semestriel en est une tout autre.

Il est impossible de presser sur «pause» pour consigner les observations, photocopier, prendre en photo une situation significative. Pas de *Rewind* pour revoir ce qui nous apparaît après coup constituer une trace intéressante à garder. Impossible de faire visionner la séquence enregistrée dans mon cerveau.

Et comme les enseignants sont perfectionnistes et cherchent à montrer du concret aux parents et pas seulement la transcription de l'élément observé, ils se mettent la pression. Recueillir des traces devient une



© Gianni Chiarighelli

obsession de chaque instant. Et les guides proposés par l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO) expliquant comment utiliser des médias numériques dans le but de nous aider ne font qu'ajouter une pression supplémentaire aux enseignants qui ont mauvaise conscience s'ils ne les mettent pas à profit. Heureusement, on peut dédramatiser en conservant à l'esprit la conclusion de De Ketele: «Ce changement prendra une génération avant d'être complètement assimilé.»

Échec programmé?

Une autre phrase de la présentation de M. De Ketele m'interpelle: «Le changement repose aussi sur une posture de la reconnaissance des responsables (pression et soutien).»²

Dans notre canton, le changement a été très rapide pour ne pas dire précipité. L'arrêté a été voté sans phase pilote et pour les quatre années du premier cycle d'un coup, ce qui obligeait le cycle 2 à se lancer dans la course dès l'année suivante. Les personnes qui s'occupent de l'adaptation de l'évaluation aux spécificités du cycle 2 doivent tout à la fois la concevoir et former les enseignants qui l'utiliseront immédiatement. Tout cela sans moyens financiers suffisants et dans l'urgence. Cerise sur le gâteau, l'introduction simultanée de nouveaux moyens d'enseignement comme *Der grüne Max* demande des formations conséquentes à celles et ceux précisément qui sont confrontés pour la première fois à la nouvelle évaluation. Bref, tous les paramètres sont réunis pour un échec programmé.

Animatrice et représentante syndicale au sein du groupe de pilotage, je participe au projet depuis le lancement des travaux au cycle 2. Après de longues discussions avec les concepteurs, si je crois avoir compris l'évaluation par compétences, je suis loin d'avoir trouvé ma pratique. Je n'ose alors imaginer ce que vivent mes collègues ayant dû se contenter d'une ou deux séances en plénum, parfois sans temps de questions et qui essaient tant bien que mal de comprendre ce qu'on attend d'eux.

Des collègues pensent qu'il faut laisser les demandes venir du terrain. À mon avis, un changement aussi fondamental ne peut réussir sans une formation et un suivi conséquents, structurés et de qualité, assurés par des personnes ayant elles-mêmes été formées correctement et ayant expérimenté les différents aspects dans leur classe. Ainsi, pour réussir cette réforme, il faut mettre en place des ateliers obligatoires et facultatifs qui permettent aux enseignants de se plonger dans des exemples concrets, d'échanger leurs essais sans peur du jugement et poursuivis sur le long terme, afin de valider les pratiques et évoluer dans le bon sens.

Soutien insuffisant

Le syndicat a interpellé Mme Maire-Hefti quant au manque de formation et de suivi. La conseillère d'État s'est dit très sensible au problème et prête à y remédier rapidement. Dans le cas contraire, je crains que nous allions au-devant d'un foisonnement hétéroclite de pratiques plus ou moins conformes. Crainte renforcée par le fait que certaines directions (davantage informées que formées sur l'évaluation) soucieuses d'aider leur corps enseignant émettent des directives contraires à la philosophie même de l'évaluation par compétences et du recueil de traces. Cette dernière expression est interprétée comme un objet (recueil) alors qu'il s'agit de l'action, de la collecte des traces; celles-ci se présentent d'ailleurs sous diverses formes qui ne rentrent pas souvent dans un classeur fédéral ou un contenant unique. Nous espérons également que la forme austère du carnet remis aux parents sera modifiée et que le résultat leur sera plus accessible comme cela a pu être fait pour les années 1 et 2 à la suite d'une pétition lancée par les syndicats.

Le défi du cycle 3

Il reste un dernier chantier que le groupe de pilotage vient tout juste d'entamer: l'évaluation au cycle 3. La réforme des filières soulève une multitude de questions sans réponse. Déjà la fin du cycle 2 s'avère peu cohérente avec des codes en accord avec l'emploi de la nouvelle évaluation en 7e et des notes en 8e, scorie de l'époque où ce degré faisait encore partie de l'école secondaire et que certains veulent voir comme une préparation indispensable au cycle 3.

Tant en 8e qu'au cycle 3, la moyenne des notes semble désormais totalement incompatible avec la notion de progression des apprentissages puisque le bulletin annuel tient compte de tout ce qui s'est passé durant l'année scolaire au lieu d'évaluer les compétences attendues de l'élève au moment de l'établissement du carnet. Parallèlement, il faudra bien trouver une solution pour les bons élèves du niveau 1, trop peu récompensés pour leur travail, puisqu'on ne peut leur attribuer une note au-dessus de 5 au risque de les voir passer au niveau 2, alors qu'on peut avoir la conviction que ce n'est pas leur place. Non seulement, il est peu motivant de ne jamais obtenir de «bonne» note, mais de plus, on peut craindre la réaction des patrons d'apprentissage qui, en prenant connaissance de notes plutôt médiocres pour un élève du niveau 1, concluront qu'il n'arrivera pas à suivre les cours professionnels.

La tâche s'annonce donc compliquée, le défi consistant à tenir compte de la volonté politique du maintien des notes, soutenu par de nombreux collègues du cycle 3, tout en y insufflant l'esprit de l'évaluation des compétences prôné par le PER et tenant compte du message envoyé aux élèves et à leurs parents... sans oublier de mettre en lumière leurs compétences réelles pour leur permettre de décrocher une place d'apprentissage. •

¹ https://portail.rpn.ch/actualites/Pages/2016-02-23_Conf_JMdk.aspx

² https://portail.rpn.ch/actualites/Documents/Conf_JMdk/JMdk.pdf